

VIVRE À  
*La Clayette*



BULLETIN MUNICIPAL N°38  
2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2018





## AU SOMMAIRE :

La mairie a réintégré ses locaux	3
Succession à la direction des services	3
Sécurité & vie quotidienne	4
Les travaux en 2018	5
Les finances	6 - 7
Les nouveaux commerces	8
Les écoles	9
Les Jeudis en fête	10
Les Brèves de La Clayette	11
Fest'Y Parc & Chantemerle	12
Saint Rock	13
Les expositions à Sainte-Avoye	14
Le feu d'artifice - Les 40 ans de la braderie	15
Les 110 ans du SRC Foot	16
La salle de la Croix de Briant	17
L'histoire du légionnaire clayettois	18
Les courses hippiques & infos	19
L'agenda	20

## Le mot du maire

En ce début d'été, voici le nouveau bulletin municipal. Ce lien entre la municipalité et les Clayettois existe depuis 1977. Il n'y a pas eu d'interruption de parution depuis le premier numéro. La fréquence de parution a oscillé entre un et trois numéros par an. Aujourd'hui, elle est de deux. Quelques Clayettois possèdent la collection complète.

Les articles de tous ces bulletins rappellent les faits marquants de la vie de la commune au fil des ans. J'en évoquerai deux pour cette année.

L'un porte sur le recrutement de François Jacquard, nouveau responsable des services.

C'est un poste important de « chef de la Mairie » qui fait le lien entre les municipalités qui se succèdent et assure le bon fonctionnement des services. Ce poste a été tenu précédemment, avec compétence et rigueur, pendant quatorze ans, par Gaëlle Mary. Cette stabilité, que l'on retrouve sur l'ensemble du personnel, est la garantie de la continuité et de la qualité des services rendus à la population clayettoise.

L'autre concerne la mise en accessibilité de la mairie.

Après plus d'un an de travaux, les services administratifs ont réintégré leurs locaux.

Ce fut un gros chantier de mise en accessibilité des salles situées à l'étage. Les grands travaux précédents dataient de 1977. Date à laquelle les services de la mairie se sont installés comme ils le sont actuellement.

Vous trouverez également, dans ce numéro, d'autres comptes-rendus des actions municipales et, bien sûr, le calendrier des manifestations estivales organisées par la mairie et les associations clayettoises.

Je profite de cet éditto pour renouveler mes remerciements aux responsables et membres des associations qui, par leurs initiatives, animent la commune cet été.

J'invite les Clayettoises et Clayettois, ainsi que les touristes présents dans notre région, à participer à ces manifestations.

Je souhaite à toutes et à tous un excellent été à La Clayette.

# LA MAIRIE A RÉINTÉGRÉ SES LOCAUX

En septembre 2017, la mairie a engagé une grande période de travaux d'amélioration de l'accessibilité de ses locaux. Après près d'une année de travaux, elle a réintégré ses locaux remis à neuf, place de l'Hôtel de Ville. Dix entreprises sont intervenues, pour un montant total de travaux s'élevant à 137 038,56 € HT.

## Accessibilité ◀

Premier gros chantier : l'installation d'un ascenseur pour accéder, notamment, à la Salle des Mariages et à la Salle du Conseil, situées toutes deux à l'étage du bâtiment. Un travail d'envergure, puisqu'il a fallu casser des murs et créer une colonne dans l'ancien prieuré en pierre qu'est la mairie. Dans le même temps, les ouvertures et couloirs ont été aménagés afin d'être aux normes pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Des sanitaires adaptés, situés au rez-de-chaussée et au premier étage, ont également été créés.



## ► Optimisation de l'espace

Les travaux ont également permis de rafraîchir les peintures, ainsi que les sols, du rez-de-chaussée. Les salles, utilisées pour l'accueil du public, ont été repensées afin d'optimiser l'espace : un bureau pour les adjoints / salle de réunion, un bureau pour le service culturel, ont été créés, ainsi qu'un espace dédié au policier municipal [voir ci-dessous].

La salle destinée aux démarches pour cartes d'identité et passeports est assortie d'un espace d'attente pour le public, commun à l'espace d'accueil. Dans le même souci d'efficacité, le serveur téléphonique a dû être changé pour fonctionner avec des technologies actuelles.



## Un lieu dédié à la police municipale ◀

Thibault Bruet, policier municipal, dispose désormais d'un lieu qui lui est réservé (porte située en face de l'entrée principale de la mairie). Une transformation nécessaire compte tenu de la réglementation, mais aussi pour faciliter l'accueil du public. En plus d'un vestiaire dédié pour entreposer son équipement, le policier municipal occupe un local auquel vous pouvez accéder directement, et donc de façon confidentielle, sans passer par l'accueil de la mairie.

# SUCCESSION À LA DIRECTION DES SERVICES



François Jacquard,  
nouveau Directeur des services de la mairie

Gaëlle Mary, Directrice générale des services à la mairie, a commencé une nouvelle aventure à la Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais. C'est ainsi que le 12 mars 2018, la mairie a vu l'arrivée de son successeur : François Jacquard, pour qui la mairie de La Clayette n'est pas tout à fait une découverte... En effet, c'est ici, il y a une dizaine d'années, qu'il a suivi une formation de secrétaire de mairie itinérant de remplacement, sous la tutelle d'une certaine Gaëlle Mary !

Après plusieurs années passées à la direction de projets culturels, puis à la tête d'un centre social et de MJC, François Jacquard a choisi de rejoindre la fonction publique. Son parcours professionnel diversifié, dans les secteurs privé et public, lui donne un certain regard pour jouer son rôle au sein de la mairie. « J'ai connu les deux places, je connais les associations, les entreprises privées... Je suis en capacité de comprendre leurs réactions face aux contraintes administratives du service public », explique François Jacquard, qui veut être un « coordonnateur, un meneur de projets, au sein d'une équipe ».

Titularisé à Ciry-le-Noble où il est resté 10 ans en tant que responsable des finances et du personnel, c'est avec plaisir qu'il prend ses marques dans la cité clayettoise. « Je suis très heureux de mon arrivée à La Clayette, j'apprécie beaucoup l'ensemble du personnel et j'ai été très bien accueilli par l'équipe municipale, précise-t-il. Succéder à Gaëlle Mary, c'est un vrai challenge que je vais m'employer à relever, après avoir été formé par elle il y a des années. Mon arrivée ici a quelque chose de touchant, car c'est un passage de relais très humain qui se joue ».



### Dispositif « Tranquillité vacances »

Pour partir en vacances l'esprit serein, ayez le réflexe « Tranquillité vacances ».

Avec « Tranquillité vacances », les forces de l'ordre, informées de votre absence, surveillent l'intégrité de votre domicile au cours de leurs patrouilles. Vous serez prévenus en cas d'anomalie, afin de pouvoir, vous-même ou l'un de vos proches, agir au plus vite en cas de préjudice. Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire auprès de la gendarmerie ou de la police municipale avant votre départ en vacances (2 jours à l'avance minimum). Un formulaire d'inscription, disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), est à remplir et à imprimer avant de vous rendre à la gendarmerie (LA CLAYETTE ou CHAUFFAILLES) ou à la police municipale.



### Entretien de vos plantations

#### ► ÉLAGAGE

Les haies d'ornements, les haies agricoles, les arbres et les arbustes plantés en bordure des voies de circulation doivent être élagués à l'aplomb des limites de propriété pour éviter tout incident tel que carrosseries rayées, rétroviseurs cassés, gêne dans le croisement des véhicules, gêne à la circulation des piétons, etc.

#### ► ÉVACUATION DES DÉCHETS VERTS

Les déchets tombés sur le domaine public doivent être ramassés et évacués sur la plateforme des déchets verts de la déchetterie chemin de Combabon, en prenant garde de ne pas les perdre en route. Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit par arrêté préfectoral. Par ailleurs, il est rappelé qu'à défaut d'élagage des plantations avançant sur le domaine public, une contravention de 1<sup>ère</sup> classe ainsi que l'exécution d'office des travaux d'élagage à la charge du propriétaire défectueux sont prévus par la réglementation en vigueur.

#### ► LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Afin de lutter contre la processionnaire du pin, chenille urticante et très présente dans les pins et les cèdres, dont elle se nourrit, un arrêté municipal a été pris afin de demander aux propriétaires de supprimer les chenilles et cocons. Attention toutefois, il est impératif de porter lunettes, masque, combinaison, gants.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le guide de lutte contre la processionnaire du pin sur le site Internet de la mairie, rubrique « Se soigner ».



### Travaux de jardinage et de bricolage

Pour rappel, il est interdit par arrêté préfectoral, de jour comme de nuit, d'émettre, sans nécessité ou par défaut de précaution, des bruits pouvant nuire à la tranquillité ou à la santé de ses voisins.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h.

### Gestion de vos animaux

#### ► DÉJECTIONS CANINES

Des sacs sont mis à disposition gratuitement, par la municipalité, sur le domaine public, pour vous permettre de ramasser les excréments de vos animaux.

#### ► DIVAGATION DE CHIENS

Les animaux domestiques ne doivent pas créer de nuisances (abolements, divagations, déjections...) au voisinage et aux usagers des voies publiques : piétons, cyclistes, automobilistes, etc.

Des dispositifs existent pour empêcher les chiens de sortir de chez vous, pour limiter leurs aboiements parfois intempestifs.

Il est à noter qu'il est interdit de laisser un animal sans surveillance, ni de le laisser divaguer librement, sur l'espace public. Le maire a l'obligation de lutter contre la divagation animale sur le territoire de sa commune : ainsi, tout animal divaguant sera conduit à la fourrière de Gueugnon. Les frais de capture et de transport seront à la charge du propriétaire défaillant.



# LES TRAVAUX EN 2018

Chères Clayettoises, chers Clayettois,

Le budget de la commune étant voté, le moment est venu de vous présenter le programme des travaux 2018. Ce budget, comme celui de 2017, se veut être un budget de prudence financière. Les travaux d'investissements retenus correspondent aux besoins les plus urgents. Ces travaux se répartissent entre la voirie, l'infrastructure, l'éclairage public et l'eau.

## ► Voirie : montant : 75 450 € T.T.C.

Le montant du programme voirie est de 75 450 € T.T.C. et se compose comme suit :

- Pontage sur 2 000 mètres [Un pontage est un produit que l'on met dans les fissures des enrobés pour éviter qu'elles s'élargissent]
- Réfection de la rue du 8-Mai [2<sup>e</sup> partie]
- Réfection du trottoir 6 rue des Jardins
- Changement de bordures rue de la Gare
- Réfection du parking rue de l'Étang
- Enrobé dans la cour des serres municipales
- Reprise du trottoir rue Louis Callier
- Reprise de voirie au droit de l'église

## ► Infrastructure : montant : 37 000 € T.T.C.

- Isolation extérieure de l'immeuble façade EST au 8 rue de la Gare
- Restauration de la toiture du local de prévention routière
- Restauration de la toiture des garages du quartier Livres

## ► Éclairage public : montant : 130 000 € T.T.C.

Remplacement des lampadaires par des lampadaires à LED 2<sup>e</sup> tranche.

Cette opération est prévue en 4 tranches sur 4 ans.

## ► Eau : montant : 11 287 € T.T.C.

Branchement sur réseau au stade pour alimentation de l'arrosage.

Dans le cadre du schéma directeur de l'eau, des travaux seront à réaliser sur les puits de captage des sources de la Faux. Le dossier est en cours de traitement avec le Département.

Je vous souhaite  
d'excellentes vacances.



Jean-Louis BALLY  
Adjoint au maire  
chargé des travaux



## NOUVELLES QUILLES DE SÉCURISATION

La mairie a récemment investi dans des bornes de sécurisation de l'espace public.

Ce dispositif anti-bélier doit servir à empêcher toute intrusion de véhicule lors de manifestations publiques. Les bornes pourront être installées dans le périmètre du marché [place Rambuteau, rue des Framboisiers, rue Faisant, rue Centrale].

Elles sont à la disposition des organisateurs sur demande auprès de la police municipale.

# UN BUDGET DE GESTION

De nouveau, en ce début d'année, le conseil municipal - et avant lui la commission finances [voir les élus qui la composent dans l'encadré ci-après] - ont planché sur le budget 2018, après avoir examiné le bilan 2017 [qui était conforme au budget primitif].



Ouf, cette année, pas de grand bouleversement comme les années précédentes [fusion de communauté de communes en 2017, mise en place du Pacte Financier et Fiscal en 2015 et 2016].

Le budget à venir est donc d'abord un budget « de gestion ». Après les lourds investissements du mandat précédent, il faut limiter les dépenses et songer à reconstituer petit à petit l'auto-financement de la commune.

La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taxes pour ses habitants : cela l'oblige à surveiller l'évolution du budget de la commune [et c'est un bon exercice !].

Pas de grands travaux, donc ; les dépenses d'investissement seront prioritairement affectées à des travaux d'entretien des bâtiments et infrastructures de la ville. Par exemple, une deuxième tranche de 130 000 € sera consacrée au renouvellement de l'éclairage public [remplacement de luminaires qui apportera des économies d'énergie grâce au passage à la technologie LED].

Dans l'ensemble, les grandes lignes restent sensiblement les mêmes qu'en 2017 :

- ▶ Le budget total de fonctionnement est de 2 120 k€ pour 2 540 k€ en 2017 [la différence correspond à un excédent antérieur reporté de 273 k€ au lieu de 621 k€ l'année dernière].
- ▶ Les charges de personnel représentent environ la moitié du budget de fonctionnement [à services élevés, dépenses élevées].
- ▶ Le budget total d'investissement est de 1 428 k€ pour 1 650 k€ l'année précédente [baisse due au virement du budget principal à l'investissement de 435 k€, contre 685 k€ en 2017].
- ▶ Un emprunt est programmé à hauteur de 300 k€ pour étaler le financement des travaux, et reconstituer un fonds de trésorerie.

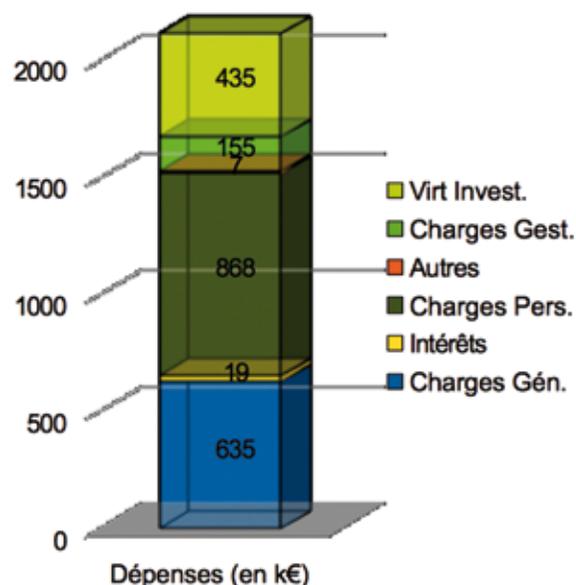
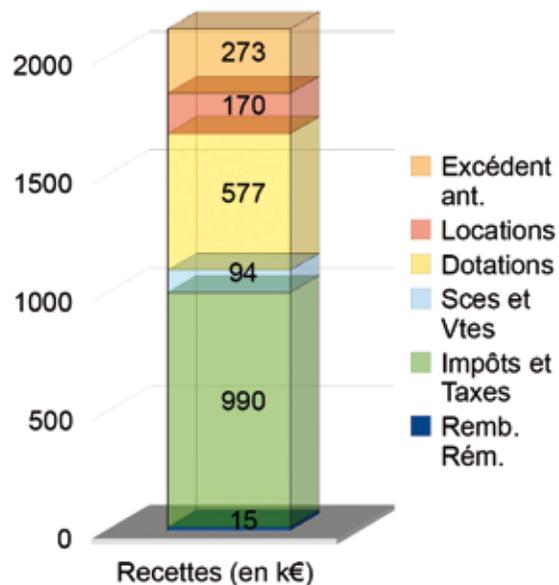
Le seul changement notable dans les calculs est lié au transfert de la Bibliothèque Quartier Livres de la commune à la nouvelle Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais.

Les dépenses rattachées au fonctionnement de cette structure [personnel, achat de livres, etc.] ont donc disparu du budget communal. Mais pas de joie hâtive : les recettes équivalant à ces dépenses disparaissent aussi !

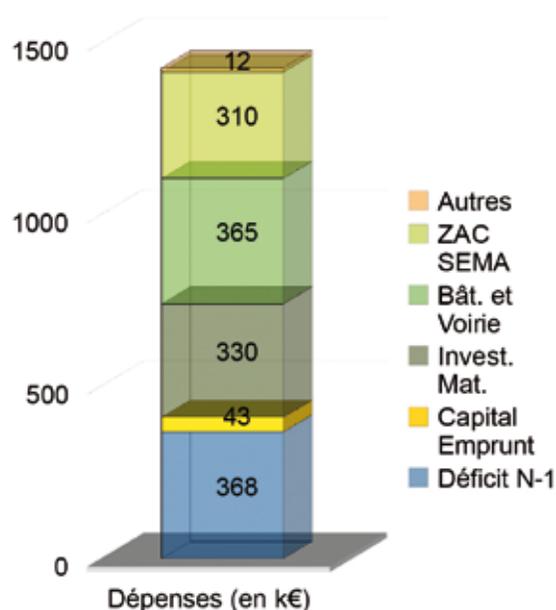
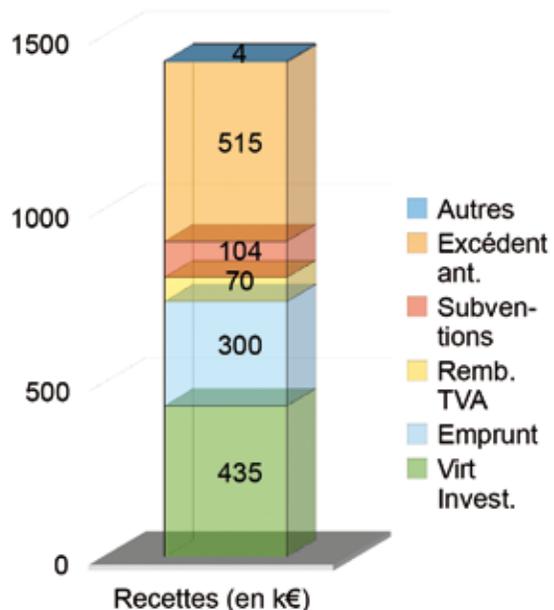
En effet, la nouvelle Communauté de Communes fusionnée distribue à chacune des 29 communes la composant, des Attributions de Compensation [AC] correspondant à la part de Taxe Professionnelle\* qu'elles percevaient directement avant fusion. Et chaque année, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées examine les compétences transférées à la CC [ici la bibliothèque] et diminue le montant des AC de la valeur des dépenses transmises. Il s'agit donc d'une « opération blanche » au niveau comptable.

\* Il s'agit en réalité de composantes plus complexes, mais on peut l'appeler ainsi pour simplifier

► Graphique de la part des Recettes et Dépenses de Fonctionnement sur le budget total [ en milliers d'euros ]



► Graphique de la part des Recettes et Dépenses d'Investissement sur le budget total [ en milliers d'euros ]



Pour rappel, les taux sont maintenus à leur niveau de 2017 :

- 4,47 % pour la Taxe d'Habitation [ après le changement en 2017 lié à la fusion des CC ]
- 17,92 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti [ identique à 2016 ]
- 30,97 % pour la taxe sur le Foncier Non Bâti [ identique à 2016 ].

Composition de la commission Finances :

- Daniel LAROCHE
- Grégory VAIZAND
- Pierre BODET
- Jean-Louis BAILLY
- Sylvie DELANGLE
- Eliane PLASSARD
- Marc GARMIER
- Sylviane LIARD
- Daniel VIODRIN
- Guy PREVOST



■ Grégory Vaizand  
Adjoint au maire  
délégué aux finances

# COMMERCES

ILS CROIENT EN LA CLAYETTE  
ET LA FONT VIVRE

## À La Renommée chaussures

### TROUVER CHAUSSURE À SON PIED

Eliane Moulin, issue de la gastronomie lyonnaise, vient de s'installer à À La Renommée. Après plus de trente ans de bons et loyaux services, M. et Mme Bolland ont cédé l'affaire de chaussures familiale qui se transmettait de père en fils.

Pour Eliane, accueil – service – conseil sont primordiaux. De plus, essayage et livraison à domicile vous sont proposés. Les marchés de Saint-Christophe [mercredi matin] et Charlieu [samedi matin] sont assurés par Didier. Les différents styles visent une clientèle recherchant la qualité et le confort [Mephisto, Romika, Aigle, Le Chameau] mais aussi la fantaisie « chic et jeune » moyen et haut de gamme [Pikolinos, Fitflop, Paula Urban] et respectant l'environnement [Ector, marque iséroise proposant des baskets fabriquées à partir de bouteilles en plastique recyclées].

Vous trouverez aussi des blouses, pantalons, chaussures de travail et chaussures de sécurité.



### À La Renommée

5 rue Pasteur,  
tél. 06 64 27 52 74

Le magasin sera ouvert tous les jours de  
9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le dimanche  
matin de mai à fin août,  
fermé le lundi.



## La Clé Toise

bar - restaurant

### DÉGUSTER UN BON PETIT PLAT

Loïc Farizy vient de transformer le bar-restaurant du Commerce en La Clé Toise. Il a choisi de s'installer à La Clayette après avoir tenu durant plus de 20 ans « Les Faillettes » à Saint-Racho.

Ce chef issu des cuisines de Bernard Ravet et Georges Blanc [2 et 3 étoiles au guide Michelin, rien que cela !] affiche avec le sourire la couleur sur les murs du restaurant : « À La Clé Toise, la gourmandise n'est pas un vilain défaut, elle est la clé du bonheur. Cuisine simple et inventive, mêlant les saveurs sans cesse renouvelées, produits de qualité frais et de saison ». En ce qui concerne les tarifs, un menu du jour est proposé à 13,50 € en semaine, menus traditionnel et dégustation à 20 et 28 € + carte. Vous pourrez vous restaurer dans 3 salles aux styles complémentaires : le bar « style jeune », la salle intermédiaire donnant sur la terrasse-jardin « style cosy » ou la salle de réception « style Brionnais » pouvant accueillir des banquets de 40 personnes. Par beau temps, il vous sera proposé de déjeuner ou de dîner en terrasse.

### La Clé Toise

62 rue Centrale,  
tél. 03 85 28 02 80

Jours d'ouverture :

lundi mardi jeudi de 9 h à 17 h,  
vendredi samedi et dimanche de 9 h à 1 h du matin.

Fermé le mercredi.

Si vous souhaitez dîner en semaine,  
possibilité sur réservation.

■ Sylviane Liard  
Conseillère municipale

# RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

# ÉCOLES

## ► Horaires

Changement à la rentrée 2018/2019 ! En effet, répondant à la demande de la grande majorité des parents d'élèves consultés (75 %), nous reviendrons à la semaine de 4 jours, avec un jour de repos le mercredi.

Les horaires de nos écoles sont les suivants :

- École Maternelle du Vieux Moulin : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15
- École primaire Lamartine : de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16 h

## ► Restauration

Le prix des repas passera de 3,85 € à 3,95 € dès la rentrée 2018 [à noter qu'un repas coûte, actuellement, 4,35 € à la municipalité].

## ► Garderie

Pour le périscolaire, une garderie sera organisée comme suit, moyennant une participation financière des parents :

	École Maternelle du Vieux Moulin	École Lamartine
Matin	7h30-8h20	7h30-8h20
Midi	11h45-12h15	12h-12h15
Soir	16h15-18h15	16h-18h

### TARIFS DE LA GARDERIE :

- 7h30-8h : 0,50 €
- 16h-17h : gratuit
- 17h15-18h15 : 0,50 €

Très bonnes vacances à tous !

■ Liliane Ducouret

Adjointe au maire chargée des affaires scolaires

## ÉCOLE LAMARTINE



Fin octobre 2017, la classe de CM2 s'est vu proposer de participer au concours de la BD d'Angoulême, qui s'adresse à toutes les écoles, collèges et lycées, ainsi qu'aux individuels. Après avoir étudié la bande dessinée, les mises en page, les différents plans, les bulles, les onomatopées, les cases... Les enfants se sont répartis en groupes pour chercher un thème, des idées, se répartir les tâches. Durant trois mois, en arts visuels, ils ont travaillé sur leur BD. Ils ont réalisé le story board, la mise en page, ont saisi les textes à l'ordinateur, ont fait des collages, la mise en couleurs...

« Le Voyage scolaire », « Les 5 sœurs », « Le rêve de Paulo », « Le Fermier enragé » et « Les Nettoyeurs » sont les 5 BD, envoyées, début mars, à Angoulême, afin que le jury du festival délibère.

Le 5 mai dernier, verdict : un groupe de la classe, les réalisateurs de la BD « Le Fermier enragé », a été récompensé par un petit fauve d'argent ! Une très belle expérience, riche dans tous les domaines scolaires, tant arts visuels, que rédactionnel, recherches documentaires... et complicité. BRAVO À TOUS !

## ÉCOLE SAINTE-MARIE

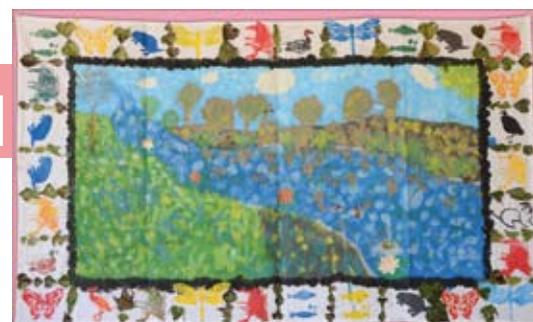


Le 17 mai 2018, les grands sont partis à la découverte de la ville de Lyon. Au programme : orientation dans la ville, découverte des moyens de transport [train, métro, funiculaire, bateau], observation de l'architecture [traboules, quartier Confluence], musée des beaux-arts, ainsi qu'une descente à pied depuis Fourvière !

Les maternelles, quant à eux, ont profité d'une sortie au poney-club de Laizé, le 25 mai. Ils ont été initiés au soin aux animaux de la ferme, avant une promenade à dos de poney. *Changements à la rentrée de septembre 2018 : la cantine de l'école Sainte Marie sera désormais à l'école primaire. Tarif : 4 € par repas.*

## MATERNELLE DU VIEUX MOULIN

Les deux classes de la maternelle ont participé cette année au projet « Rivières d'Images et Fleuves de Mots – Loire ». Dans le cadre de ce concours national, les élèves ont réalisé des toiles [1,50 m x 2,50 m] sur le thème « Entre terre et eau, les berges de ma rivière ».



# JEUDIS EN FÊTE 2018



Place Rambuteau, à 21 h. Gratuit. Repli à la salle des fêtes en cas de pluie.

À La Clayette, été rime avec flâner... C'est pour cette raison que, cette année encore, les Jeudis en fête reviennent pour animer vos soirées estivales ! Trois Jeudis, trois dates, trois mondes différents et un seul objectif : voyager !

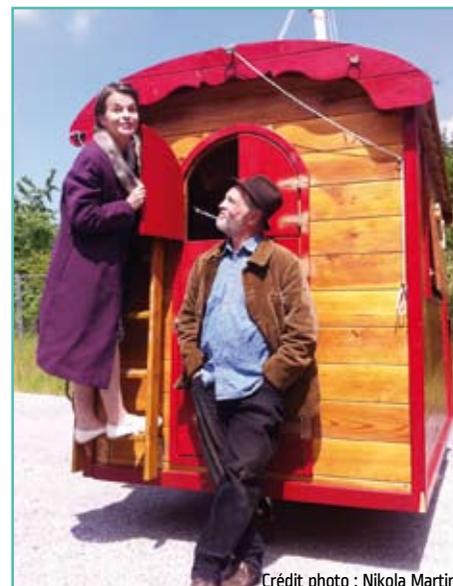


## JEUDI 19 JUILLET La Baraque a fondu(e) Cie Inko'Nito - spectacle

Une montée des eaux aussi soudaine que dévastatrice emporte Giacomo, glacier ambulante, et Madame Beausoleil, oiselière, sa voisine, alors qu'ils tiennent boutique au bord du Grand canal de Venise. Ballottés, accrochés à une roulotte en bois devenue leur île flottante, iceberg en déliquescence, ils échouent in extremis sur une plage inconnue.

Bien vivants, ils décident de partir sur les routes à la recherche d'un monde plus apaisé, d'un monde où, à la tête de leur échoppe ambulante, devenue « La Baraque a fondu(e) », ils pourront enfin se poser, et partager sur « Place », les contes et imaginations « givrées » de ce bon Giacomo... Une émulsion aux parfums mêlés : contes, musique, clown, danse et objets détournés...

Des histoires sucrées-salées, susurrées à l'oreille des enfants mais adressées aux parents... et inversement.



Crédit photo : Nikola Martin



## JEUDI 26 JUILLET Le Trio + Concert

Le groupe, c'est d'abord Le Trio, Manon au violon, Marjorie à la harpe et Jérôme à la guitare. Trois amis issus du Conservatoire de Dijon qui jouent depuis une dizaine d'années ensemble, principalement en Bourgogne. Un répertoire très éclectique : musique irlandaise, tzigane, classique, tangos, variété française et internationale, musique de film. C'est tout récemment que le trio évolue en quatuor, avec David à l'accordéon, et vous propose aujourd'hui sa première représentation sous le nom de... Le Trio + !



## JEUDI 9 AOÛT Les Deux du Stade Cie Bicepsuelle - spectacle

Cirque d'origine incontrôlé[e]- Duo acrobatique burlesque  
« C'était leur rêve, ils vont enfin s'y croire... ! Le triathlon intercommunal interdisciplinaire in terre with eau, compétition inédite dans le monde sportif, trois épreuves entre cirque, sport et réflexion. Wonder Suzie et Super Biscotte, mi-acrobates, mi-clowns, forts comme deux, transcendent la prouesse par le rire. Le duo se démène pour prouver sa force : du muscle et des aisselles poilues. »

En interaction avec le public et grattant quelques idées reçues, « Les Deux du Stade » offre une vision loufoque du sport et de la vie : léger à la surface, profond à l'intérieur.



Crédit photo : Camille Havas

# LES BRÈVES DE LA CLAYETTE

4<sup>ème</sup> Festival de Théâtre d' Histoires Courtes

SAM DIM : A O Û T  
04 05 : 2018

- Samedi et dimanche 15 h (place Rambuteau)  
Entrée libre - Accueil public à partir de 14 h
- Samedi soir : le festival continue  
avec un spectacle en nocturne  
(salle des fêtes de La Clayette)



[www.festivaldhistoirescourtes.com](http://www.festivaldhistoirescourtes.com)  
[www.mairie-laclayette.fr](http://www.mairie-laclayette.fr) / 03 85 28 02 98



La Commune de La Clayette, La Cohorte, Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais,  
Quartier Livres Bibliothèque, La troupe de Saint-Symphorien-des-Bois



# FEST'Y PARC revient

Après le succès de l'été dernier, le parc de jeux et de loisirs récréatif Fest'y Parc de l'aire de loisirs du lac, à La Clayette, ouvre du samedi 7 juillet au samedi 25 août 2018.

Fest'y Parc, ce sont 1 200 m<sup>2</sup> consacrés aux activités de loisirs ! À découvrir et à tester cette année : une zone de jeux gonflables, le mini-parcours aventure et sa tyrolienne accessible aux enfants à partir d'1,10 m minimum, ou encore le circuit de karts à pédales, le trampoline, le célèbre bassin aquatique avec ses mini bateaux avec roues à aubes.

► Fest'y Parc est ouvert de 13 h à 18 h tous les jours sans interruption [sauf en cas de météo incertaine].

C'est l'occasion de venir en famille profiter des bords du lac, de la zone de jeux, de l'espace détente avec glaces et boissons fraîches.

► Tarifs : de 6 € à 9 € en accès illimité pour l'après-midi suivant la formule choisie [avec ou sans le parcours aventure].

► Renseignements : tarifs, réservations groupe, horaires et informations d'ouverture, de fréquentation et d'accès au 06 17 95 11 28 et sur [airacroloisirs.unblog.fr](http://airacroloisirs.unblog.fr)

## LES MÉDIÉVALES CHANTEMERLE

20/21/22 JUILLET  
À L'ESPACE SAINTE-AVOYE  
SON ET LUMIÈRE - FÊTE MÉDIÉVALE

Chantemerle revient à l'espace Sainte-Avoye et vous invite à vous plonger à l'époque des bâtisseurs de la chapelle.

### FÊTE MÉDIÉVALE

Animée par Chantemerle et l'association Brame Farine. Vous pourrez découvrir les métiers du Moyen-Âge et la vie sur un camp médiéval.

### NOUVEAUTÉ 2018

Cette année, nous accueillerons un groupe de 3 musiciens, Dame Cousine, troubadours qui animeront la fête samedi et dimanche. Les musiciens de Dame Cousine vous proposeront de découvrir des musiques médiévales en jouant de différents instruments. Ils vous proposeront également une initiation à la danse médiévale.

Pendant la fête, vous pourrez découvrir un camp de vie et ses métiers à l'époque de la construction de la chapelle.

#### ► VENDREDI 20 JUILLET

À partir de 22 h, spectacle de feu par La Compagnie du Dragon et son et lumière « La Mémoire du Temps ».

#### ► SAMEDI 21 JUILLET

En journée à partir de 15 h, fête médiévale.  
Le soir : spectacle de feu par La Compagnie du Dragon.  
À 22 h : son et lumière « La Mémoire du Temps ».

#### ► DIMANCHE 22 JUILLET

Fête médiévale de 11 h à 18 h. Ateliers et animations.



### LES ATELIERS

- Ateliers de démonstration des métiers d'autrefois, facteurs d'arcs, cuisine médiévale, enluminure, herboristerie, démonstration et explications des armes des chevaliers, travail des épices, et d'autres à découvrir...
- Ateliers découverte pendant lesquels vous pourrez faire des onguents, des enluminures, de la cuisine, des bourses en cuir et d'autres à découvrir...
- Initiation au tir à l'arc
- Parcours de chevalerie pour les plus petits qui seront adoués chevaliers par notre Seigneur Lois De Chantemerle !

### LES ANIMATIONS

- Animation musicale avec Dame Cousine
- Spectacle de feu par la Compagnie du Dragon
- Fabliaux
- Danses

### LES SERVICES

- Buvette où vous pourrez déguster l'hypocras.
- Restauration médiévale sous forme de tranchoirs.

### DROIT D'ENTRÉE FÊTE & SPECTACLES

5 € pour les trois jours et les deux soirées.  
Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans.

Infos & renseignements à l'office de tourisme et sur le site internet [chantemerlemedievales.com](http://chantemerlemedievales.com)

FESTIVAL  
**SAINT ROCK** #9

**13-14** JUILLET 2018  
**LA CLAYETTE (71)**

**HollySiz**  
**Blow**  
**Thérapie Taxi**  
**FDVM**  
**Lamuzgueule**  
**Caesaria • Miss America • etc.**

[www.saintrock.eu](http://www.saintrock.eu)



# EXPOSITIONS SAINTE-AVOYE



DU 2 AU 15 JUILLET  
**Estache Agoumkpé**

L'artiste plasticien a créé onze tableaux peints avec du charbon, de la terre et du marc de café. Son objectif : retracer le chemin du Roi Béhanzin ainsi que son combat de résistance mené face au Général français Alfred Amédée DODDS pendant la conquête du Danxomè (actuel Bénin).

DU 10 AU 19 AOÛT  
**William Humbert**



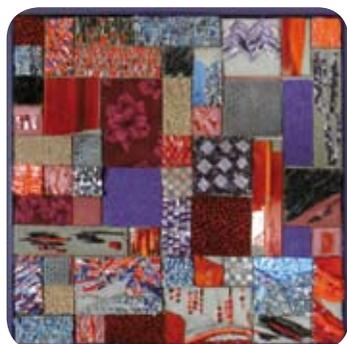
William Humbert vous propose de découvrir à l'espace Sainte-Avoye ses dernières créations 2018. Contrastes de noir et blanc, d'explosions de couleurs, de papiers collés et d'encres qui explorent la fragilité du support, façonnent la matière jusqu'à imiter le cuir, seconde peau délicate côtoyant les reliefs escarpés du sable, cailloux, ciment et autres matières brutes de décoffrage.



DU 24 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE  
**Martine Le Normand et Christian Oddoux**

Martine Le Normand présente ses cartons et papiers rouillés. Elle utilise, entre autres, crayons, fusains, pastels gras, pastels aquarellables, peinture acrylique. Tout ce qui peut lui permettre d'explorer le monde des couleurs fortes et des dégradés subtils pour donner vie à son univers.

Du cœur de la matière ligneuse du bois qu'il sculpte, Christian Oddoux fait naître des formes qui transcendent l'anatomie.



DU 7 AU 16 SEPTEMBRE  
**Annie Lefort**

Annie Lefort pratique la mosaïque contemporaine depuis 6 ans. Cette exposition lui permet de faire un lien entre tesselles de pierres, de pâtes de verre et pièces de tissu qui constituent deux manières différentes et originales de réaliser des mosaïques. Pour faire le lien entre ces deux techniques, elle a réalisé un patchwork de tesselles et de tissu.

# FESTIVITÉS

des 13 et 14  
JUILLET

Le 13...

Comme chaque année, les bords du lac offriront un décor idéal pour le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité. Pour profiter de l'ambiance dans la douceur de la soirée, rendez-vous dès la tombée de la nuit, qui s'illuminera des myriades de couleurs flamboyantes de ce spectacle pyrotechnique attendu de tous.

Durant la soirée, des repas burger charolais/frites seront servis par les sapeurs-pompiers de La Clayette au tarif de 7 €.

Et, pour prolonger la fête, les pompiers organisent leur bal gratuit. Pour chanter, danser, et célébrer la fête nationale dans la joie et la bonne humeur !



## 40 ANS DE BRADERIE, ÇA SE FÊTE !

Le 14...

Le 14 juillet prochain, l'UCIA de La Clayette va souffler les 40 bougies de la grande braderie annuelle. Pour l'occasion, la cinquantaine d'adhérents de l'union commerciale souhaite organiser une journée encore plus festive et encore plus riche que d'habitude. Aux manettes, comme depuis 35 ans, Lorenzo Gelsumini, à qui l'on doit également la grande braderie de Paray : autant dire un connaisseur de l'événement !

L'objectif : mettre en valeur les rues de La Clayette et donner envie aux visiteurs, toujours plus nombreux, de la braderie, de s'y promener. C'est pour cette raison que cette année, la braderie se prolongera dans les rues du Château et du Commerce.

L'UCIA espère une centaine d'exposants, contre quelque 80 stands les années précédentes. Comme à chaque édition, des commerçants de La Clayette participeront, comme plusieurs marchands du marché du mardi, auxquels s'ajouteront des stands en extérieur : gastronomie, bonbons, textile, jouets, ou encore ustensiles de cuisine... On trouve de tout, à la braderie clayettoise ! L'idée étant de faire de bonnes affaires tout en profitant d'un événement haut en couleurs, dont la décoration a été pensée longtemps en amont pour marquer ce jour d'un air de fête et identifier le périmètre de la manifestation.

### Des animations

Une exposition La Mine de la Chapelle sera également présentée aux visiteurs en centre-ville.

Toute la journée, plusieurs animations musicales [spectacles déambulatoires et concerts] viendront ponctuer la braderie, ainsi qu'une animation pour les enfants, place Rambuteau.

À 11h30, un vin d'honneur sera servi, rue du Château.

### En pratique

De 9 h à 19 h, samedi 14 juillet 2018, rue Centrale, rue du Château, rue du Commerce, place Rambuteau.

La circulation sera interdite rue Centrale, rue des Framboisiers, ainsi que dans les rues du Château et du Commerce.



1908 - 2018

# 110 ans du SRC Foot



crédit photo : Studio Marion GODARD

L'histoire a commencé en 1908, début d'une grande aventure pour le SRC Foot... De nombreuses années faites de joies, de partage, autour d'une passion : le ballon rond ! Des victoires, des défaites, des montées, des descentes, des titres, évidemment... Autant d'événements qui ont marqué l'histoire du club !

**L**e 22 novembre 1908, le journal du Charollais et du Brionnais annonçait la fondation d'une nouvelle société dans la ville de La Clayette, une société de « foot-ball », sous le nom de « Sports athlétiques Clayettois ».

110 ans plus tard : 2018, le SRC Foot de La Clayette est une association très active avec plus de 250 licenciés, dont une centaine de jeunes [ de 6 à 18 ans ], soit plus de 15 équipes dont 2 équipes féminines, qui parcourent le département chaque week-end, pour rencontrer les clubs du District de Saône-et-Loire. Grâce à son équipe de dynamiques bénévoles, le club bénéficie des Labels École de Foot et École de Foot Féminin... et est engagé dans le Programme Éducatif Fédéral : PEF.

Pour cet anniversaire important, une grande fête a été organisée au stade municipal, les 16 et 17 juin. Elle a rassemblé l'ensemble des générations des U6-U7 jusqu'aux Vétérans... Au menu : photos des licenciés, match des anciens du SRC, match de gala entre l'équipe de Louhans et une sélection de joueurs et ex-joueurs clayettois, défilé... Sans oublier l'exposition retraçant les 110 ans d'histoire, au stade municipal.



## Résidence «CROIX DE BRIANT»

Le C.C.A.S de La Clayette met à disposition des Clayettois et habitants des communes voisines des salles pour réceptions, assemblées générales, anniversaires, réunions diverses, à la Résidence « Croix de Briant ».

Les salles doivent être réservées auprès des secrétaires d'accueil de la mairie.  
Voici les tarifs en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018 :

## TARIFS

pour location salles de la Résidence « Croix de Briant »  
depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018

## UTILISATION POUR UNE JOURNÉE [ du lundi au vendredi soir ]

	Particuliers locaux	Particuliers extérieurs	Associations locales ou associations extérieures à but social	
			assemblée générale	repas ou manifestation
Petite salle avec cuisine	75 €	95 €	Gratuit	40 €
Grande salle [ sans cuisine ]	115 €	135 €	Gratuit	60 €
Les deux salles [ cuisine incluse ]	150 €	170 €	Gratuit	90 €

- La location de la grande salle avec cuisine implique la location de la petite du fait de la configuration des locaux

## UTILISATION POUR DEUX JOURNÉES [ en semaine ou week-end ]

	Particuliers locaux	Particuliers extérieurs	Associations locales ou associations extérieures à but social	
			assemblée générale	repas ou manifestation
Petite salle avec cuisine	85 €	105 €	Gratuit	50 €
Grande salle [ sans cuisine ]	125 €	145 €	Gratuit	70 €
Les deux salles [ cuisine incluse ]	160 €	180 €	Gratuit	100 €

- La location de la grande salle avec cuisine implique la location de la petite du fait de la configuration des locaux  
Pas de location sur une journée le week-end

## FRAIS DE CHAUFFAGE

	Particuliers locaux	Particuliers extérieurs	Associations locales ou associations extérieures à but social
Période du 15 octobre au 15 avril	20 € [ 1 journée ] 40 € [ 2 journées ]	20 € [ 1 journée ] 40 € [ 2 journées ]	20 € [ 1 journée ] 40 € [ 2 journées ]



■ Liliane Ducouret  
Adjointe au maire chargée des affaires scolaires

# UN SERGENT CLAYETTOIS HÉROS DE CAMERONE

Lorsque vous passez devant le monument aux morts,  
vous pouvez voir cette plaque :



**M**arie Louis Paul Morzicki est né à La Clayette le 5 janvier 1840 de Ignace Vincent Morzicki, officier polonais réfugié en France, et de Claudine Marie Lourier, clayettoise.

Mais à quoi correspond la bataille de Camerone ?

Un peu d'histoire : Le 17 juillet 1861, le Mexique, au bord de la guerre civile, est endetté vis-à-vis de nombreux pays, dont la France, et décide de suspendre sa dette extérieure.

Napoléon III rêve de constituer un empire latin dans cette région, afin de contrer l'expansion des États-Unis, alors en pleine guerre de Sécession.

Afin de protéger les intérêts français, il s'allie avec l'Espagne et le Royaume-Uni pour lancer une expédition militaire.

La ville de Mexico est prise le 7 juin 1863. La couronne du Mexique est proposée, pour resserrer l'alliance franco-autrichienne, à Maximilien de Habsbourg.

## « Nous ne nous rendrons pas »

La bataille de Camerone a lieu pendant l'expédition du Mexique, le 29 avril 1863. Soixante fantassins et trois officiers de la 3<sup>ème</sup> Cie de la Légion Étrangère, commandés par le capitaine Danjou, sont envoyés à la rencontre d'un convoi transportant des vivres, du matériel et 3 millions de francs en numéraire.

Avec 1 200 fantassins et 600 cavaliers, le colonel mexicain Paula Milan, averti de leur passage, se lance à leur poursuite et les coince dans le village de Camarón de Tejeda [Camerone]. Les légionnaires se réfugient dans une hacienda et le sergent Morzicki monte sur le toit pour observer le

mouvement des troupes mexicaines.

Les légionnaires brisent une première charge de cavalerie, puis une deuxième, pendant laquelle les deux mulets de bât, affolés, s'enfuient avec leur chargement de vivres et de munitions. Les légionnaires, qui n'ont rien mangé depuis la veille, commencent à souffrir de la faim, de la soif et de la chaleur. Il faudra combattre toute la journée sans manger ni boire.

Le colonel Milan demande la reddition. Le capitaine Danjou refuse et fait communiquer sa réponse par le sergent Morzicki :

« Nous avons des cartouches... Nous ne nous rendrons pas. »



## Une poignée de légionnaires contre 1 200 fantassins mexicains

Vers 10 h, le combat s'engage. Vers 11 h, le capitaine Danjou est tué, le sous-lieutenant Vilain prend le commandement. Des sonneries de clairons se font entendre. Les légionnaires croient à l'arrivée de secours français, mais ce sont les 1 200 fantassins mexicains.

Une nouvelle sommation de se rendre est refusée par le sergent Morzicki d'un cinglant « Merde ! ».

Dans l'après-midi, le sous-lieutenant Vilain est tué. À 5h30, ils ne sont plus que onze légionnaires autour du sous-lieutenant Maudet. Troisième sommation sans réponse.

Puis c'est l'assaut final : le sous-lieutenant Maudet est tué, le sergent Morzicki également.

À 6 h, ils ne sont plus que cinq autour du caporal Maine, qui accepte de se rendre si on leur laisse leurs armes. L'officier mexicain répond : « À des hommes comme vous, on ne refuse rien. »

## La bataille de Camerone toujours honorée de nos jours

Soixante légionnaires ont mis hors de combat six cents Mexicains : trois cents morts et trois cents blessés, après avoir résisté pendant onze heures à 2 000 Mexicains. L'expression « faire Camerone » est toujours utilisée dans la Légion Étrangère et, chaque 30 avril, les héros de ce combat sont honorés.

Sur le site de cette bataille, un monument est inauguré en 1963, et chaque année, les Mexicains rendent hommage en silence et sans musique aux soldats mexicains et français tombés ce jour-là.

Les tombes des soldats français sont toujours entretenues par le gouvernement mexicain.

Voilà l'histoire du Clayettois et légionnaire Paul Morzicki.

■ Maurice Ducouret

# RENDEZ-VOUS AUX COURSES



Les courses hippiques auront lieu les 22 juillet et 15 août sur l'hippodrome de La Clayette « Montgelly », à partir de 14 h. Venez nombreux partager ces moments de convivialité, de joie et de rencontre, encourager les drivers et les jockeys de trot monté et admirer les superbes chevaux, dans un cadre ombragé avec restauration et buvette.

»»» Tarif des entrées :  
5 € avec programme, gratuit jusqu'à 15 ans.



## EN BREF DANS VOTRE AGENDA

### ► Forum des associations

Un forum des associations se tiendra le samedi 8 septembre 2018, de 10 h à 18 h, à la salle des fêtes de La Clayette. Venez nombreux rencontrer les associations de La Clayette.

### ► Repas des anciens

Le traditionnel repas des « anciens » aura lieu le dimanche 25 novembre 2018, à la salle des fêtes.

### ► Vente de brioches

La vente de brioches en faveur de l'ESAT L'Oasis à Chauffailles aura lieu cette année à La Clayette, en octobre/novembre 2018. L'ESAT L'Oasis est un établissement médico-social qui a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés. Le travail proposé en ESAT est adapté selon le handicap de la personne. Merci de réserver bon accueil aux bénévoles qui se présenteront à votre porte pour cette vente de brioches.

■ Liliane Ducouret  
Adjointe au maire chargée des affaires scolaires



## Offices de Tourisme de France

OFFICE DE TOURISME  
LA CLAYETTE CHAUFFAILLES  
EN BRIONNAIS

3, route de Charolles,  
71800 LA CLAYETTE  
03 85 28 16 35  
tourisme@pays-clayettois.fr  
www.pays-clayettois.fr

Bureau d'Information Touristique  
à Chauffailles  
03.85.26.07.06 - ot@cclccb.fr  
www.tourisme-chauffailles.fr

**Directeur de publication :**  
Daniel Laroche

**Rédacteur en chef :**  
Pierre Bodet-Desbot

**Rédaction - Relecture - Révision :**  
Julie Perrot

**Maquette et mise en pages :**  
Benoît Perrin - Studio Marion Godard

**Impression :**  
Imprimerie Clayettoise

**Ont également participé à ce numéro :**  
Daniel Laroche, Jean-Louis Bailly, Thibault  
Bruet, Grégory Vaizand, Sylviane Liard,  
Liliane Ducouret, Sylvie Delangle,  
SRC Foot, Maurice Ducouret, les  
écoles Lamartine, du Vieux Moulin et  
Sainte Marie.

**Crédits Photo :**  
Marion Godard  
Daniel Laroche [couverture]

## TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

### FEST'Y PARC *Animation jeunesse*

Du 7 juillet au 26 août  
Aire de Loisirs de La Clayette  
Au programme sur place :  
mini-golf, mini-parcours aventure de 12 ateliers  
avec sa tyrolienne pour les enfants à partir de  
1,10 m jusqu'à 13 ans, parc de jeux gonflables,  
circuit de mini-karts à pédales, trampoline et  
d'autres animations à découvrir...

Ouvert tous les après-midi de 13h à 18h, sauf en  
cas de mauvais temps, sur réservation le matin.  
Renseignements, réservations et tarifs  
au 06 17 95 11 28.

### CIRCUIT DÉCOUVERTE DE VILLE avec le chevalier Clettis ! *Animation jeunesse*

Paré d'une tunique, d'un bouclier, d'une épée  
et muni de son parchemin, votre enfant  
partira à l'aventure avec Clettis pour relever  
de nombreux défis.  
Circuit de 4 km balisé « balades vertes » et  
labellisé Aventures Mêmes.

Livret jeux gratuit, prêt de costume.  
Renseignements à l'office de tourisme.

### SORTIES BOTANIQUES

Repérer et connaître les plantes comestibles,  
médicinales et toxiques de nos rues.

Tous les mercredis à 9h et les samedis à 17h  
des mois de juin, juillet, août et septembre.  
Inscriptions au 06 80 25 51 79.

### LA CLAYETTE AU TEMPS DES DUCS DE BOURGOGNE

Visite guidée de la ville par une guide  
conférencière, suivie d'une dégustation de  
produits locaux au Centre du Goût.

Mardis 3-10-17-24-31 juillet et 28 août  
et 4-11-18 septembre.  
Départ à l'office de tourisme à 10h30,  
durée 1h30, 4 €.

### VISITE DU PATRIMOINE DISPARU DE LA CLAYETTE

Visite guidée par une guide conférencière :  
les halles, les tanneries, le tacot...

Jedi 5 juillet à 14h30 [durée : 1 h], 4 €.  
Départ devant l'office de tourisme.

## JUILLET

Produits du terroir et artisanat d'art : Exposition-  
vente. Au Centre du Goût. Entrée libre

**1<sup>er</sup>** Randonnée Autour des Châteaux

**5** Visite du patrimoine disparu de La Clayette

**13** Feu d'artifice tiré sur le lac, bal des pompiers

**13 & 14** Festival de musique Saint Rock

**14** Braderie

**Du 20 au 22** Fête médiévale en journée et  
spectacle en soirée, par la troupe Chantemerle,  
au théâtre de verdure de l'espace Sainte-Avoye

**22** Courses hippiques à l'hippodrome de  
Montgelly, à partir de 14h

## AOÛT

Produits du terroir et artisanat d'art : Exposition-  
vente. Au Centre du Goût. Entrée libre.

**Du 11 au 15** Fête de la Saint Roch : fête foraine

**14** feu d'artifice

**15** Courses hippiques à l'hippodrome de  
Montgelly, à partir de 14h

**Du 17 au 20** Portes ouvertes du club ULM

**25 et 26** Brocante sur le parking de la salle  
des fêtes

## SEPTEMBRE

**16** Visites guidées de La Clayette à l'occasion  
des Journées du patrimoine, à 10h et 15h,  
suivies d'une dégustation de produits locaux.  
Informations à l'office de tourisme

**29** Présentation de la saison culturelle d'hiver  
avec Jazzomanie Big Band, à la salle des fêtes.

## OCTOBRE

**5** Tournoi de badminton « Bad pour Elles »  
[dans le cadre d'Octobre rose].

**31** Spectacle des Contes Givrés, à la salle des  
fêtes.